

(N^o 23.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1895.

Rapport de la Commission de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics, chargée d'examiner le Projet de Loi modifiant le ressort du Conseil de Prud'hommes de La Louvière.

(Voir les n^{os} 43 et 54, session de 1894-1895, de la Chambre des Représentants.)

Présents : MM. le Comte DE RIBAUCCOURT, Président ; le Baron DE SELYS LONGCHAMPS, le Baron D'HUART, le Vicomte VILAIN XIII, FIÉVÉ, le Baron DE GRUBEN, CROUSSE et SIMONIS, Rapporteur.

MESSIEURS,

Votre Commission de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics a examiné le Projet de Loi modifiant le ressort du Conseil de Prud'hommes de la Louvière.

Ce projet a été voté à l'unanimité par la Chambre des Représentants.

Aucune observation n'a été présentée contre ce projet au sein de votre Commission, et c'est à l'unanimité de ses membres présents qu'elle vous en propose aussi l'adoption.

Le Rapporteur,
ALFRED SIMONIS.

Le Président,
Comte DE RIBAUCCOURT.